



Conseil d'école du mardi 12 mars 2024

Participants au conseil d'école :

| Parents élus | | Représentants des enseignants | | |
|---------------------------|----------|------------------------------------|----------|--|
| CHENESSEAU Liouba | | Isabelle Virello-Glacolev | Présente | |
| FAUCILHON Emmanuelle | Présente | Anna Puschkareva Présente | | |
| WHYTE Daria | Présente | Magali Charbonnel Présente | | |
| LIMARE PERCHET Alexandra | Présente | Séverine Lebreton | Présente | |
| SHERONOVA Elena | Présente | Sylvie Zydec | Présente | |
| DE LEYMARIE Ekaterina | Présente | Céline Myot | Présente | |
| VINOGRADOVA Marina | | Annabelle Pere | Présente | |
| BABERE Inna | | Isabelle Delanoy | Présente | |
| LATYPOVA Tatiana | présent | Anne-laure Jaquis | Présente | |
| KOLESNIK Yury | Présent | Roberto Proïa | excusé | |
| JIVOUCHKINE Vladimir | Présent | Natalya Skliarova (Flsco) Présente | | |
| TROFIMOVA Oxana | | Sylvain Ryss | excusé | |
| TSARI KOUNI Marie Tatiana | | Ekaterina Hadjj Ahmad (Flsco) | Présente | |
| ABOUSTEIT Ola | | Daria Recourse (Ang) | Présente | |
| SARRAT Victoria | | Sasha Viguilianskaia (ru) | Présente | |

17h00, début du conseil.

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Lebreton assurera le secrétariat de séance.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'école de novembre 2023.

Le compte rendu est validé à l'unanimité. Il sera traduit en russe.

3. Rentrée 2024

Réinscriptions :

143 dossiers de réinscription sont complets, 46 en cours, 2 radiations annoncées en fin d'année.

79 dossiers sont toujours en attente d'action de la part des responsables 55 élèves de CM2 quittent l'école primaire.

- Inscriptions 2024:

22 inscriptions sont validées (pour des élèves venant du réseau homologué ou de futurs maternelles). 4 tests sont en attente pour des élèves d'élémentaire hors établissement homologué.

Les portes ouvertes de janvier 2024 (30 enfants) ont entraîné une dizaine de préinscriptions pour la rentrée prochaine. De nouvelles portes ouvertes sont prévues fin mars. Une deuxième semaine de portes ouvertes est organisée fin mars. Le proviseur a d'ailleurs écrit aux familles de l'établissement pour leur demander de relayer l'information. Les meilleurs ambassadeurs du lycée en sont les élèves et leurs familles.

- Structure pédagogique prévisionnelle :

En l'état actuel des inscriptions et réinscriptions, l'établissement prévoit une structure équivalente à celle de 2023 2024 soit 7 classes à l'EiB et 10 à l'iDF.

Mme Jacquis, enseignante détachée quitte la Russie. Mme Lebreton Vivianne s'est vu proposer le poste. Elle est en attente de l'accord de son détachement.

4. Budgets et commandes pour la rentrée 2024

Le budget pour l'année civile 2024 est similaire à l'année 2023, soit 50 000€.

Les commandes en France (pour le matériel pédagogique non disponible en Russie) seront réalisées en avril, pour une livraison avant l'été. Les manuels ne seront pas renouvelés en l'attente des nouveaux programmes.

L'inflation du coût des transports (location des bus), et donc de toutes les sorties scolaires est à noter cette année. Les classes de l'iDF privilégieront les déplacements en métro, lorsque la saison et les conditions le permettent.

5. Evaluations de mi-CP

- Résultat des élèves de l'école :

| MATHEMATIQUES | | | | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------|
| Ecrire des nombres | Résoudre des | Calculer en ligne: | Calculer en ligne: | Comparer des | Placer un nombre sur | Moyenne |
| sous la dictée | problèmes | additionner | soustraire | nombres | une ligne graduée | (%) de la |
| | | | | | | classe en |
| Pourcentage bonnes réponses | maths |
| | | | | | | |
| 91,0% | 73,5% | 81,4% | 74,8% | 63,5% | 80,8% | 77,5% |

| Français | | | | | | |
|---|--|--------------------------------|--------------------------------|---|---|-----------------------------------|
| Ecrire des syllabes et des mots dictés | Reconnaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent | | ' | Lire à voix haute des mots et un texte | Comprendre des phrases lues seul(e). | Moyenne (%) de la classe en |
| Pourcentage bonnes réponses | Pourcentage bonnes réponses | Pourcentage bonnes réponses | Pourcentage bonnes réponses | Pourcentage bonnes réponses | Pourcentage bonnes réponses | français |
| | 00.4% | 77.60/ | 74.00/ | 52.20/ | 67.40/ | 74.40/ |
| 85,0% | 80,4% | 77,6% | 71,8% | 62,3% | 67,4% | 74,1% |

Comparaison des résultats avec ceux des évaluations de septembre :

Les pourcentages de réussite sont équivalents en mathématiques.

Les pourcentages sont nettement meilleurs en Français : + 12%

Les élèves grands débutants en Français n'avaient pas participé à l'évaluation de Français en septembre, mais ont participé à celle de janvier. Cette belle progression valide le dispositif de Flsco qui sera présenté ci-dessous et plaide encore pour la scolarisation précoce des élèves en classes de maternelle.

6. Projet d'établissement (présentation du dispositif Flsco)

L'école compte 2 professeurs de Flsco par site.

- Les élèves grands débutants bénéficient jusqu'à 2 séances par jour en petits groupes de besoins.
- La prise en charge évolutive, l'intégration en classe entière est l'objectif visé pour chaque élève. Il est nécessaire de laisser à chacun le temps dont il a besoin.
- Pour favoriser cette intégration progressive, l'expérimentation du co-enseignement est réalisée dans plusieurs classes. Les enseignants expliquent que professeur de classe et de Flsco travaillent de concert à la préparation de ces séances.
- Le plan de formation interne des personnels tient compte de cette problématique qui est au centre des préoccupations de l'équipe pédagogique.

7. Année en cours

Voyages et classes transplantées :

Les classes de CE2A, CM1A et CM2A se rendront à Desna du 27 au 31 mai pour un coût par élève de 33000 roubles.

Les classes de CPA, CE1A, GSCPC et CPB se rendront aussi à Desna du 20 au 24 mai pour un coût de 35000 roubles par élève.

La différence de prix est due aux temps de réservation des salles sur le site.

L'aide de l'APENG a permis qu'aucun élève ne soit privé de classe découverte pour un motif financier. Plus de 90% des élèves participent aux deux séjours

- Projets et actions diverses :

Les élèves de CP des deux sites participent à des sorties de liaison inter-sites.

Les cycles d'escalade ont débuté pour les élèves de CM.

La météo des mois de janvier et février a rendu possible les sorties ski de fond pour un nombre de classes plus important que l'année passée.

Sur le site iDF, l'exposition musée du sport a permis aux parents de découvrir l'école, sur le site EiB, c'était l'exposition « Mon école ». La journée des sciences en cycle 1 et 2 a permis à l'iDF d'ouvrir l'école aux familles, comme les actions menées sur les deux sites au cours de la semaine du goût.

Tous les élèves de l'école élémentaire chantent en chorale.

Le 20 mars, tous nos CM réaliseront la même dictée lue par Grégoire Solotareff (auteur de littérature de jeunesse)

Les séances de natation scolaire débuteront en avril pour les classes de CP et CE de l'EiB. Pour les classes de l'iDF, la réouverture et la réattribution de créneaux au lycée des arts est attendue pour le mois de mai. D'autres possibilités ont été explorée (piscine utilisée par l'EiB, bassins proches de l'iDF...) mais aucune solution de substitution acceptable n'a été trouvée, les bassins n'étant pas adaptés ou trop éloignés de l'iDF.

La classe de PSMS A a gagné le concours « Dis-moi 10 mots » pour le prix des Ecoles Française de l'Etranger. Un concours national, organisé par le ministère de la culture dans le cadre d'une opération de sensibilisation à la langue française.

8. Questions diverses des parents d'élèves

a. Le poids des cartables et la question des manuels scolaires. Deux propositions : avoir les manuels en double ou utiliser des versions numériques à la Maison.

Les versions numériques peuvent être utilisées lorsqu'elles sont disponibles. L'achat de manuels en double n'est pas prévu. L'équipe pédagogique sera vigilante lors du

renouvellement des manuels. Tous les manuels numériques proposés par les éditeurs ne sont pas diffusables aux élèves. Pour l'école primaire, le plus souvent, il s'agit de licences enseignants améliorée pour la vidéoprotection uniquement.

b. Il faut remplacer / réparer les installations dans la cours de la récré - ceux qui sont en bois. sont pleines d'épines et donc inutilisables.

Les structures sont révisées régulièrement. Leur changement n'est pas prévu au budget.

c. Certains enseignants font regarder des dessins animés sur la pause « repas » à l'iDF, les parents préféreraient éviter une nouvelle exposition aux écrans. Certains enfants ne mangent pas le contenu de leur lunchbox car ils sont obnubilés par l'écran.

Tout dépend du contenu de la vidéo utilisée. Lorsqu'elle est pédagogique et s'insère dans la progression de la classe, son visionnage peut être justifié. Ce point sera abordé en conseil des maîtres.

Le directeur précise que sur le site EiB, ponctuellement des films peuvent être projetés après la cantine, lorsque la météo ne permet pas les récréations en extérieur. Cela permet de répartir les élèves sur plusieurs espaces (EPS, jeux de société, BCD, et cinéma).

d. Méthode : Certains parents ont vu les bénéfices de la méthode de Singapour, serait-t-il envisageable de l'utiliser au LFM ?

De nouveaux programmes sont en cours d'élaboration, ils seront appliqués au LFM dès qu'ils seront officiels.

e. Les devoirs d'anglais peuvent être données sur Teams, il faut trouver le Manuel virtuel puis le CD, puis les consignes, alors qu'il ne peut y avoir qu'une page de teams ouverte, c'est vraiment compliqué.

Visiblement cette question ne concerne pas tous les groupes. Elle sera traitée avec l'enseignante. Les enseignants privilégient les devoirs écrits sur le cahier de textes.

f. Bilan de l'aide aux devoirs ? Devoirs à la maison, quelle est la règle officielle ? Certains parents souhaitent que les devoirs donnés à la maison leur permettent de comprendre et suivre ce qui se fait en classe.

Bilan de l'aide aux devoirs positif au regard de l'augmentation des inscriptions dans les groupes. Ce service semble répondre aux attentes de nombreuses familles pour l'iDF comme pour l'EiB

L'Éducation nationale considère que les devoirs à la maison sont importants pour les élèves, mais que leur nombre et leur nature doivent être raisonnables. Selon l'Éducation nationale, les devoirs à la maison ne doivent pas prendre trop de temps et doivent être en adéquation avec les capacités et les besoins de chaque élève.

De plus, l'Éducation nationale souligne que les devoirs à la maison ne doivent pas être considérés comme une corvée, mais plutôt comme une opportunité pour les élèves de mettre en pratique les connaissances acquises en classe. L'objectif est de favoriser l'acquisition de compétences, de développer la motivation des élèves et de les préparer à l'autonomie.

Texte officiel sur le site « service public.fr » :

« Un enseignant ne peut pas donner à ses élèves un travail écrit à faire en dehors de la classe. Les devoirs à faire à la maison peuvent être un travail oral (lecture ou recherche, par exemple), ou des leçons à apprendre. »

Les enseignants expliquent que les devoirs à la maison sont donnés de manière régulière et de façon à permettre aux élèves de CM de s'organiser dans la semaine. Pour l'élève qui les réalise avec régularité, le temps nécessaire chaque jour est raisonnable. Des exercices peuvent être donnés pour les plus grands, le but est que l'élève puisse vérifier sa bonne compréhension des leçons. Il est donc crucial de les noter dans le cahier de texte pour permettre à l'élève cette planification. D'une manière générale, les familles ne doivent pas hésiter à communiquer avec l'enseignant dans le cas où les devoirs à la maison posent des difficultés. Cela permet des régulations individuelles.

g. Est-ce qu'une cantine à IDF est toujours considérée ? pour que les enfants aient un vrai temps de pause entre deux sessions d'apprentissage et un repas diététique.

La question se pose depuis de nombreuses années, une étude d'architecte a même été commandée. La direction de l'établissement est bien évidemment favorable à l'instauration de rythmes scolaires bénéfiques aux apprentissages. C'est aussi l'avis des enseignants qui soulignent que pour que ces éventuels changements apportent une plus-value pédagogique, les aspects de la sécurité et du bien être des élèves sont primordiaux. Les enseignants de l'EiB rappellent que la durée de la pause méridienne y a été modifiée pour répondre à ces impératifs : les élèves doivent avoir le temps de manger, bénéficier ensuite d'un temps de détente. Mais il faut tenir compte des contraintes liées au climat et donc ajuster le temps de pause pour éviter une récréation trop longue qui génèrerait des problèmes de climat scolaire.

L'instauration d'une cantine répondant aux deux objectifs spécifiés dans la question, à savoir l'instauration d'une vraie pause méridienne, semblable à celle de l'EiB et la fourniture de menus équilibrés nécessitent pour qu'elle soit bénéfique aux élèves :

- Des espaces **réservés à la restauration** (salle de restauration pour la maternelle, pour l'élémentaire). Ces espaces ne pourront servir de salle de classe avant ou après le repas.
- Un dortoir pour les élèves de PS qui permette que la sieste se déroule juste après le repas.
- Un aménagement de la cour de récréation (séparation maternelle et élémentaire)
- Des recrutements d'AED en nombre suffisant pour assurer la surveillance des différents espaces. Pour rappel, la pause méridienne n'est pas sous la responsabilité des enseignants.

Servir un repas diététiquement correct, chaud aux élèves et respecter les normes de la restauration collective nécessitent :

- Un espace dédié à la cuisine et au service dans le cas d'une restauration sur place
- Un espace dédié au maintien au chaud et au service dans le cas d'une liaison chaude

Ces espaces supplémentaires ne peuvent être pris au détriment des salles de dédoublement (langue et Flsco), de la salle de garderie/aide aux devoirs. Il faut, de plus tenir compte de l'objectif de croissance de l'école maternelle fixé dans le projet d'établissement. Il est important de ne pas se priver des salles de classes du RDC.

Il est évident qu'un projet de restauration scolaire implique la libération d'espaces supplémentaires hors du bâtiment de l'école primaire et la réalisation de travaux d'aménagements.

Ce sujet ne fait pas l'unanimité parmi les représentants des parents d'élèves. Certains avancent qu'un nombre difficile à évaluer de familles optent pour le site de l'iDF pour permettre à leurs enfants de fréquenter des activités périscolaires locales (sport de haut niveau,

conservatoire, école russe...). Certaines de ces familles pourraient choisir de changer d'établissement scolaire. Celles attachées à un service de restauration peuvent opter pour l'école Bounine.

Le directeur précise que la modification des rythmes scolaire doit faire l'objet d'un vote en conseil d'école exceptionnel avec communication de l'ordre du jour et du projet complet aux parents de l'école (horaire, modalités, coût des repas). Cette modification éventuelle s'appliquerait à tous les élèves, sans dérogation. Il reviendrait donc aux parents élus de prendre en compte l'avis des parents qu'ils représentent.

Les représentants font remarquer qu'il est difficile de connaître les souhaits de l'ensemble des parents de l'iDF sur ce sujet. Un sondage réalisé par l'APENG l'année dernière n'ayant semble -t-il pas permis de dégager une majorité claire.

19h00, fin du conseil

Yann Gosselin Directeur des classes primaires